



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



## **L'accompagnement personnalisé dans l'académie de Nantes Point d'étape**

Collège des IA-IPR et des IEN-ET-EG-IO



# L'accompagnement personnalisé dans l'académie de Nantes

## Point d'étape

Ce document a été rédigé à partir des visites des inspecteurs (IA-IPR et IEN-ET-EG) dans les lycées généraux, technologiques et professionnels de l'Académie de Nantes. Nous tenons à remercier les établissements pour l'accueil et la qualité des échanges que nous avons eus à cette occasion. Si ces visites avaient pour principal objectif d'accompagner les équipes et d'aider à formaliser leur projet, elles nous ont aussi permis d'observer une grande richesse de pratiques et d'organisations pédagogiques.

Le premier constat est que la mise en place de l'accompagnement personnalisé a déstabilisé. Il ne s'agit effectivement pas d'un simple changement de programmes ou de référentiels, mais de la mise en place d'un accompagnement des élèves dans leur parcours de lycée : de la classe de seconde où ils construisent leur « métier de lycéen » jusqu'à la terminale où s'anticipe la suite du parcours, qu'il se fasse vers la voie professionnelle ou vers l'enseignement supérieur. Ce nouveau temps d'enseignement induit un changement de positionnement des acteurs du système éducatif : des enseignants qui jouent un rôle « d'adulte instruit » et qui aident l'élève à construire son parcours au lycée, des chefs d'établissements qui pilotent une organisation pédagogique qui dépasse le cadre de la classe, des inspecteurs qui aident à formaliser le projet spécifique à l'établissement.

A l'issue de ces visites, il nous semble important de partager les interrogations des équipes mais aussi les pratiques et les organisations pédagogiques observées. C'est l'objet de ce document qui propose des pistes de réflexion et de travail à partir des problématiques identifiées mais aussi des situations d'apprentissage observées dans les établissements (encadrés bleus). Ce document s'articule autour des questions suivantes :

- Qu'est-ce que l'accompagnement personnalisé ?
- Comment travailler une compétence transversale ?
- Comment donner du sens à l'accompagnement personnalisé pour l'élève ?
- Comment identifier les besoins des élèves lors de la phase initiale ?
- Comment assurer le suivi des élèves ?
- Comment évaluer l'impact de l'accompagnement personnalisé ?

L'entrée dans ce document peut se faire linéairement mais aussi par question posée, c'est pourquoi il peut y avoir des pistes communes aux différentes réponses proposées.

L'objectif n'est pas de formater l'accompagnement personnalisé qui se construit dans le cadre de l'autonomie pédagogique de l'établissement ; les pistes de réflexion et de travail, les éléments de réponses qui sont proposés ont été construits à partir de ce que nous avons observé dans les établissements que nous avons visités. Chaque équipe a toute liberté pour s'appropriier tout ou partie des pistes proposées et pour construire, en fonction du contexte de l'établissement, les stratégies les plus à même de favoriser la réussite des élèves.

En complément de ce document, un espace accompagnement personnalisé va être ouvert sur le site académique. Nous rappelons qu'il existe aussi les espaces numériques de travail (espaces Caraïbe) qui permettent de mutualiser les pratiques de chacun.

Nous souhaitons que ce document vous aide dans la poursuite de la mise en œuvre de l'accompagnement personnalisé et nous restons à votre écoute lors de nos passages dans vos établissements ou lors de réunions de bassin.

Christophe Réhel  
Doyen des IA-IPR

Claude Brunel  
Doyen des IEN ET-EG-IO

Octobre 2011

# Table des matières

I.	Qu'est-ce que l'accompagnement personnalisé ? .....	5
A.	Qu'est-ce qu'accompagner ? .....	5
B.	Un accompagnement personnalisé .....	5
C.	Comment penser l'accompagnement ?.....	5
II.	Comment travailler une compétence transversale ? .....	6
A.	Au travers de supports empruntés à une discipline ou à un domaine d'activités. ....	7
B.	Par le biais d'un travail réalisé sur des supports empruntés à d'autres disciplines.....	7
C.	Dans le cadre de la réalisation d'un mini-projet .....	8
III.	Comment donner du sens à l'accompagnement personnalisé pour l'élève ? .....	8
A.	Identifier les contours de cet enseignement pour mieux les communiquer.....	8
B.	Faire de l'accompagnement personnalisé un temps d'enseignement à part entière.....	11
C.	Assurer un lien entre l'accompagnement personnalisé et les enseignements disciplinaires.....	12
D.	Corréler l'accompagnement personnalisé à l'orientation .....	13
IV.	Comment identifier les besoins des élèves lors de la phase initiale ?.....	15
A.	Une évaluation initiale.....	15
B.	Pistes d'évolution : .....	17
V.	Comment assurer le suivi des élèves ? .....	18
A.	Le suivi de l'évolution des compétences des élèves :.....	18
B.	Les modalités pratiques de l'AP et le suivi des élèves : .....	19
VI.	Comment évaluer l'impact de l'accompagnement personnalisé ? .....	19
A.	L'impact de l'accompagnement personnalisé sur les élèves .....	19
B.	L'impact de l'accompagnement personnalisé sur les pratiques enseignantes.....	20
	Conclusion .....	21

## I. Qu'est-ce que l'accompagnement personnalisé ?

L'accompagnement personnalisé a pour vocation de permettre aux élèves de mieux réussir leur scolarité au lycée, de mieux préparer l'entrée dans l'enseignement supérieur ou dans le monde professionnel. Il s'agit, de fait, de répondre aux besoins de chaque élève.

### A. Qu'est-ce qu'accompagner ?

Le terme « d'accompagnement » recouvre l'idée d'un cheminement aux côtés des élèves en leur accordant du temps pour s'interroger, réfléchir, se tromper, se corriger ... Dans cette optique le professeur peut adopter une posture qui relève davantage de celle d'un adulte instruit plutôt que de celle de l'expert disciplinaire qu'il est en classe.

### B. Un accompagnement personnalisé

Le terme "personnalisé" n'est pas synonyme "d'individualisé". En effet, cet enseignement s'adresse à tous les élèves et ne peut donner lieu à un travail individuel entre un professeur et un élève sur une séance. En revanche, la personnalisation repose sur l'identification des besoins des élèves et sur le traitement de ces mêmes typologies de besoins en groupes à géométrie variable.

### C. Comment penser l'accompagnement ?

Un même résultat n'est pas forcément attendu à la fin de la séance pour tous les élèves, chaque élève avançant à son rythme ; l'attention est portée essentiellement sur les démarches d'apprentissage des élèves. Dans le cas où le groupe serait placé en situation de résolution de problèmes (tâche complexe<sup>1</sup>), les stratégies de travail de chacun peuvent varier pour atteindre un même objectif.

L'accompagnement peut également prendre la forme d'un « mentorat ». Ce sont alors les autres élèves du groupe qui viennent en aide à leurs camarades. Dans ce cas les deux partenaires doivent pouvoir tirer profit de l'échange, permettant au « mentor » de développer lui aussi des capacités identifiées et évaluées.

Mettre en œuvre ce temps nouveau d'enseignement induit donc :

- D'identifier **les besoins** des élèves en termes de **compétences**
- De proposer des situations pédagogiques laissant un maximum de place à l'**activité** de **chaque** élève
- D'adopter, pour le professeur, une **posture d'observation, d'écoute**

### Un exemple de pratique en LP : Les entretiens de positionnement pour identifier les besoins

Une équipe d'enseignants rencontre les élèves pour un entretien de 15 minutes. Ces rencontres s'effectuent à l'occasion de la première semaine de classe qui est banalisée pour l'accueil. Chaque élève prépare l'entretien à partir d'un questionnaire, l'échange permettant de faire le point sur le parcours de l'élève : son projet d'orientation et le niveau de maîtrise des compétences. Une fiche contact est rédigée par le professeur, une fiche bilan est produite par l'élève.

<sup>1</sup> « Une tâche complexe est une tâche mettant en œuvre une combinaison de plusieurs procédures simples, automatisées, connues. Elle nécessite l'élaboration par l'élève d'une stratégie (et non pas de la stratégie experte attendue) et fait appel à plusieurs ressources. » - Document sur le site Eduscol : [http://media.eduscol.education.fr/file/DNB/89/2/socle-C3-vade\\_mecum\\_166892.pdf](http://media.eduscol.education.fr/file/DNB/89/2/socle-C3-vade_mecum_166892.pdf)

En lycée général, une même stratégie a été adoptée avec 2 journées d'accueil permettant la mise en œuvre des entretiens initiaux.

### **Un exemple rencontré en LGT et LP : diagnostic des compétences au travers d'un projet initial**

Ce projet consistait à préparer, organiser l'accueil des collégiens dans le lycée pour présenter l'établissement et les perspectives d'orientation : préparation d'interventions orales devant les collégiens et les professeurs de collège sur les différentes voies d'orientation - accueil des parents des élèves de seconde pour leur présenter le lycée.

Compétences mises en œuvre : maîtrise de l'oral, autonomie, initiative, travail en équipe. Recherche de données sur le lycée, élaboration d'affiches.

### **Un exemple de pratique en LGT : le mentorat au travers de la correction d'un devoir**

Un groupe d'une dizaine d'élèves travaille sur la correction d'un contrôle de sciences physiques, à partir d'une grille d'analyse et d'une grille de compétences. Les élèves sont sollicités individuellement dans un premier temps puis en groupes : ils sont alors répartis de manière à favoriser les aides mutuelles. Les groupes sont constitués à partir des difficultés identifiées par le professeur.

## **II. Comment travailler une compétence transversale ?**

Une compétence<sup>2</sup> peut être considérée comme la combinaison d'un ensemble cohérent et indissociable de ressources :

- des connaissances (savoirs)
- des capacités (savoir faire),
- des attitudes (savoir être).

Etre compétent c'est être capable de mobiliser durablement de telles ressources dans des situations variées, inédites, voire pluridisciplinaires.

### **L'exemple du calcul algébrique.**

Savoir conduire un calcul algébrique donné hors contexte n'est pas un objectif suffisant. Il s'agit bien que l'élève devienne capable, dans le cadre d'une résolution de problème, d'identifier de façon autonome le contexte pertinent d'un passage à l'algèbre et de conduire par lui-même un calcul algébrique simple (ou si le calcul est plus complexe d'utiliser les logiciels de calcul formel) pour répondre à la question posée. Le contexte d'apprentissage peut être différent des mathématiques.

Pour mettre un élève en situation de construire des compétences, il est donc essentiel de veiller à

- le confronter à des situations inédites qui ne sollicitent pas de manière explicite telles ou telles ressources (mise à distance avec le savoir sollicité qui impose le transfert, tâche suffisamment complexe pour que le choix de la ressource ne s'impose pas de soi)
- lui laisser l'autonomie de sa démarche

---

<sup>2</sup> Définition adoptée dans le cadre du socle commun de connaissances et de compétences.

- l'impliquer dans l'analyse de son travail (identification et rectification des erreurs)

Le programme de chaque enseignement disciplinaire décline ses attendus en connaissances, capacités et compétences. Certaines de ces compétences relèvent de champs disciplinaires marqués. Par exemple « savoir transposer un texte narratif en une scène de théâtre », d'autres en revanche sont communes à toutes les (ou plusieurs) disciplines et peuvent être, à ce titre, qualifiées de compétences transversales. Leur maîtrise contribue à un renforcement de l'autonomie de l'élève et à l'amélioration de ses performances scolaires dans l'ensemble des disciplines. Par exemple « savoir dégager, par écrit ou à l'oral, les idées essentielles d'un texte », « conduire une démarche scientifique ».

Aider les élèves à construire ces compétences transversales est un enjeu majeur car leur non maîtrise peut obérer durablement leurs apprentissages et compromettre leur projet de formation. C'est l'un des objectifs de l'accompagnement personnalisé.

A titre d'exemple, on trouvera en annexe [les compétences transversales du socle commun](#).

Tout professeur, quel que soit son domaine d'activités ou sa discipline, peut aider des élèves à construire des compétences transversales :

#### A. Au travers de supports empruntés à une discipline ou à un domaine d'activités.

##### ***Exemple : la construction de compétences orales***

Un professeur de sciences peut, dans le cadre d'une investigation, laissant de l'autonomie aux élèves sur la démarche, renforcer plus particulièrement la construction de compétences orales en donnant beaucoup d'importance à la présentation individuelle ou collective du travail conduit : explicitation des démarches adoptées (hypothèses faites, expérimentations conduites, conclusions tirées), analyse critique déléguée aux autres élèves (les critères de réussite ayant été explicités), éventuellement nouvelle présentation ....

Un professeur d'une discipline, un CPE, un professeur documentaliste, peuvent former des élèves à développer la compétence « communiquer à l'oral ». Il s'agira alors de développer les capacités à prendre la parole en public en les amenant à adopter leur attitude et leur propos à une situation donnée : savoir transmettre un message, savoir écouter un message et se concentrer, savoir échanger avec un ou plusieurs interlocuteurs en pratiquant une écoute active et en restant centré sur le sujet de la discussion, savoir s'exprimer avec clarté en développant un registre de vocabulaire varié, savoir développer des stratégies pour présenter un travail individuel, collectif devant un auditoire...

Ces savoirs, savoir-faire, savoir-être seront réinvestis au quotidien avec leurs camarades et les adultes, dans les différentes disciplines, lors des exposés mis en œuvre dans les enseignements d'exploration par exemple, les TPE, les épreuves orales du baccalauréat et bien sûr dans leurs études supérieures et dans leur futur métier...

#### B. Par le biais d'un travail réalisé sur des supports empruntés à d'autres disciplines

##### ***Exemple : la compétence « écrire »***

Un professeur de français renforce la compétence « rédiger un texte cohérent, correctement ponctué, en réponse à une question » en mettant un groupe d'élèves au travail sur des productions écrites qu'ils ont réalisées dans une autre discipline ou à l'occasion d'un projet... Les difficultés propres à chacun sont

retravaillées, des remédiations réalisées soit individuellement, soit par petit groupe, en fonction de la nature des difficultés à traiter.

Des professeurs documentaliste et disciplinaire peuvent, lors d'un travail conjoint, viser la compétence transversale, traiter d'une connaissance disciplinaire, et permettre d'acquérir des compétences info-documentaires.

#### **Exemple : la compétence « savoir rechercher, traiter et organiser l'information »**

Lors d'une séance qui associe un professeur de biotechnologie et un documentaliste, les élèves recherchent des informations sur le sujet suivant : « les ondes portables sont-elles nocives pour la santé ? ». Les recherches sont à effectuer parmi les ressources documentaires du CDI et dans les sites Internet.

Cette activité vise les compétences transversales suivantes : savoir choisir l'outil adapté à la recherche d'une information (manuels scolaires, ouvrages, encyclopédies, Internet), savoir organiser les documents de travail afin d'en faciliter l'exploitation, savoir prendre des notes de façon structurée dans différentes situations d'apprentissage (études de documents, travail en groupes), savoir lire, interpréter, organiser sous une autre forme des informations extraites de représentations graphiques...

#### **C. Dans le cadre de la réalisation d'un mini-projet**

La mise en projet des élèves permet d'acquérir non seulement des connaissances et des savoir-faire qui figurent dans les programmes, mais aussi de les confronter à des situations nouvelles faisant appel à l'initiative, au sens de l'organisation, à la créativité, à la capacité à travailler en équipe... la réalisation de projets met en place des conditions favorables au développement de compétences transversales à condition que les élèves s'approprient le projet avec un degré d'autonomie suffisant et que les tâches à effectuer ne se limitent pas à réinvestir des compétences déjà développées.

### **III. Comment donner du sens à l'accompagnement personnalisé pour l'élève ?**

#### **A. Identifier les contours de cet enseignement pour mieux les communiquer.**

##### ➤ Un enseignement pour tous :

L'accompagnement personnalisé au lycée est un enseignement obligatoire inscrit dans l'emploi du temps des élèves : 72 h par an au lycée général et technologique, 210 h au lycée professionnel, à répartir sur les 84 semaines du cycle de trois ans. Il s'adresse à tous dans la mesure où son objet est bien d'accompagner chaque élève dans son parcours de formation en tenant compte de ses acquis et de ses besoins.

##### ➤ Un enseignement à plusieurs facettes :

L'accompagnement personnalisé comprend 3 composantes : le **soutien**, l'**approfondissement** et l'**aide à l'orientation**. Ce n'est ni de l'aide au travail personnel dont les élèves ont pu bénéficier en 6<sup>ème</sup>, ni de l'accompagnement éducatif facultatif, qui leur a apporté, au collège, une aide aux devoirs et une ouverture culturelle et sportive.

##### ➤ Une organisation pédagogique propre à chaque lycée :

Une réflexion collégiale, souvent initiée par le conseil pédagogique, permet de définir les spécificités de mise en œuvre de l'accompagnement personnalisé dans l'établissement : organisation générale, compétences travaillées, démarches pédagogiques, évaluations formatives et suivi des élèves.



### **Exemple d'organisation s'appuyant sur une première période diagnostique**

En début d'année, les élèves bénéficient d'apports méthodologiques (prise de note, argumentation écrite, expression orale...). Durant cette période, l'évaluation de leur degré de maîtrise de ces compétences ainsi que l'identification, au cours des enseignements disciplinaires, de difficultés d'ordre méthodologique permettent de définir les contenus de formation de la seconde période ainsi que la répartition des élèves dans les différents groupes.

### **Un choix d'ateliers organisés sur une période de 6 semaines suivie d'une semaine bilan**

Le travail des compétences dans la durée permet de mesurer les progrès accomplis. En outre, les professeurs qui n'ont pas les élèves en enseignement disciplinaire disposent d'une durée suffisante pour mieux connaître les élèves qui leur sont confiés en AP.

### **Exemple d'un parcours personnalisé**

L'année est divisée en trois parties qui se déclinent en différents projets possibles, chacun mobilisant des ressources particulières et construisant des compétences identifiées. L'élève fait le choix de son parcours en corrélant l'activité choisie aux compétences qu'il a besoin de développer ou d'approfondir. Il opère ainsi un choix volontaire, et s'engage dans une formation consciemment déterminée.

- **Une offre de formation qui tient compte des souhaits des élèves, mais aussi et surtout de leurs besoins :**

Le soutien scolaire et l'aide aux devoirs sont souvent plébiscités par les élèves et leur famille. Leur mise en œuvre nécessite toutefois une réflexion pédagogique approfondie de la part de l'équipe pédagogique afin d'identifier les compétences qui peuvent être construites à travers cet axe de travail.

Ce soutien scolaire et/ou cette aide au devoir peuvent alors être envisagés comme un apport méthodologique permettant d'explicitier les consignes et de clarifier les exigences, amenant progressivement les élèves à être autonomes dans leur préparation. Il s'agit d'un apprentissage progressif, et non d'une aide ponctuelle pour préparer le prochain devoir. Le recours à un enseignant d'une autre discipline, voire au mentorat est tout à fait envisageable, puisqu'il s'agit essentiellement d'un travail méthodologique.

### **Exemple d'activité de soutien apporté par un professeur non spécialiste de la discipline qui répond à une demande d'élèves**

Suite aux difficultés rencontrées en classe, en mathématiques, les élèves ont souhaité s'approprier davantage les méthodes et techniques statistiques. Certains ont travaillé seuls, d'autres à deux en groupe de quatre. L'aide était apportée autant par l'adulte (professeur d'économie et gestion) que par les pairs.

### **Exemple d'activité répondant aux souhaits des élèves**

Les élèves choisissent eux-mêmes leurs exercices dans la liste proposée, en fonction de leurs acquis et de leurs difficultés. Par groupe, ils confrontent leurs méthodes de résolution.

Ce soutien scolaire et/ou cette aide au devoir ne doivent pas constituer l'essentiel du temps consacré à l'accompagnement personnalisé : l'approfondissement méthodologique, des apports culturels, la découverte du monde professionnel, la mise en activité autour d'un projet, l'aide à l'orientation doivent également permettre aux élèves de donner du sens dans leur scolarité au lycée.

### **Exemple d'activité ne s'appuyant pas sur du soutien**

Un groupe d'élèves travaille en autonomie sur un projet d'organisation d'une sortie avec leurs camarades de classe: ils développent au travers de cette activité des compétences liées à l'initiative, la communication et le travail en équipe.

### **Exemple d'activité disciplinaire qui répond à un besoin identifié par les enseignants**

L'enseignante distribue les productions écrites par des élèves de la classe qui ont répondu à la consigne suivante dans un cours de français précédent : « Je me souviens / je regrette ». Les élèves en AP doivent lire les productions de leurs camarades ; chaque groupe retient les « 3 plus intéressantes » et réécrit dans une langue plus correcte les 3 plus mauvais souvenirs.

### **Exemple de travail disciplinaire s'appuyant sur des compétences transférables**

En anglais, les élèves sont mis à tour de rôle en situation d'être des enquêteurs ou des coupables. Cette mise en situation favorise la dynamique de l'expression : les compétences développées, notamment autour de l'écoute et de l'argumentation, sont transférables à d'autres champs disciplinaires.

### **Exemple d'organisation proposant un choix aux élèves**

Séquence ayant pour objectif la découverte d'une filière professionnelle. Six familles d'activités sont proposées : enseignement d'anglais pour des élèves du primaire, maîtrise et utilisation responsable des TICE, approfondissement en SVT, métiers du développement durable, enseignement de la littérature et du jazz.

*On peut citer l'originalité de l'atelier " devenez professeur d'anglais pour des élèves du primaire " qui consiste, par petits groupes, à préparer des séances d'anglais simple (de niveau CP à CM2), autour de jeux, chansons, lecture d'histoires, sketches, que les élèves iront ensuite présenter devant une classe d'école primaire.*

#### ➤ Une communication claire aux élèves et à leurs familles :

Dès la rentrée, il est important d'explicitier aux élèves les enjeux de l'AP et les modalités d'organisation décidées au sein du lycée.

### **Exemple de présentation aux élèves en début d'année**

Les professeurs présentent les différentes composantes de l'AP et l'originalité de cet enseignement transversal. Les objectifs visés et l'évaluation sont clairement définis afin d'obtenir l'adhésion des élèves sur ce dispositif.

### **Exemple de présentation aux élèves de collègue**

Des élèves de seconde ont eu pour projet d'être les ambassadeurs de leur lycée auprès des élèves de collèges. Ils ont dû présenter les dispositifs et les enseignements de la classe de seconde aux futurs lycéens. Cette approche a eu pour objectif de donner du sens à l'AP pour ces élèves ambassadeurs et de présenter le lycée aux élèves de 3<sup>ème</sup>.

Une communication à destination des familles est également à intégrer dans la mise en œuvre de l'accompagnement personnalisé. Elle peut être assurée lors des réunions d'information pour les parents d'élèves de 3<sup>ème</sup> et/ou en début d'année au lycée. Pour donner toute sa place à l'accompagnement personnalisé, on peut aussi s'interroger sur la communication vers les élèves et les familles des acquis des élèves au cours de ces temps d'enseignement.

## B. Faire de l'accompagnement personnalisé un temps d'enseignement à part entière.

Les situations d'apprentissage les plus motivantes et les plus efficaces qui ont été observées concernent celles où les élèves sont placés au cœur d'un projet, qui leur permet de prendre des initiatives, développer leur autonomie et travailler des compétences clairement affichées.

Ces projets peuvent prendre des formes variées : préparation d'une sortie pédagogique ou d'un voyage linguistique, préparation des journées portes ouvertes du lycée à destination des élèves et familles des collèges...

### **Exemple de projet de classe : la semaine « du bien-être »**

La présence d'un projet pédagogique fort donne à l'AP une dynamique et contribue à stimuler des élèves : autour du thème du « bien-être », les élèves se sont impliqués dans la réalisation d'une affiche, la préparation d'une présentation en fin d'année en séance plénière. De nombreuses compétences transversales ont alors pu être mobilisées.

### **Exemple de projet d'établissement : le projet santé**

Le travail prend appui sur le projet santé de l'établissement : écriture d'un livret de confidences d'élèves dont certaines seront le support de l'atelier-théâtre que l'enseignante encadre.

### **Exemple de projet de classe : réalisation d'un journal du lycée**

Ce travail se déroule au CDI où les élèves disposent d'un accès Internet et de documents accessibles en auto-documentation. Les objectifs sont clairement définis. L'objectif est de développer l'autonomie des élèves en travaillant sur la motivation autour de centres d'intérêts scolaires et extrascolaires. Le travail d'équipe est véritable et permet une amélioration des qualités rédactionnelles, et d'une façon générale les compétences écrites et orales.

### **Exemple d'activité permettant une ouverture culturelle sur le monde contemporain**

Par binômes, les élèves présentent, sur un support qui est à identifier, un pays du continent africain qu'ils ont choisi. Cette présentation, en français ou en anglais, aura lieu lors des journées « Portes ouvertes » du lycée. Dans une seconde étape, les enseignants souhaitent faire effectuer aux élèves un travail en langue anglaise sur un film présentant un aspect majeur de la société américaine. Les compétences visées, orales et écrites, relèvent de différents champs disciplinaires (français, histoire-géographie, anglais).

### **Exemple de projet de classe : la préparation de l'accueil des collégiens dans le lycée dans la perspective de leur orientation future**

Les élèves ont conçu un jeu de sept familles sur les métiers et ont préparé des interventions orales devant les collégiens et les professeurs de collège sur les différentes voies d'orientation.

Ces projets peuvent également prendre appui sur un contexte disciplinaire, en ancrant la problématique dans la résolution d'une tâche complexe faisant appel à des compétences qui peuvent ensuite être transférées dans d'autres enseignements (EDD, Histoire des arts...).

### **Exemple de construction de compétences par l'intermédiaire d'une tâche complexe mobilisant des compétences transversales**

Un professeur de mathématiques a pris en charge un groupe d'élèves qu'il ne connaissait pas forcément en cours pour leur proposer la résolution d'un problème de géométrie. La solution n'apparaissait pas de manière évidente, ce qui a obligé le groupe à préciser la nature du problème en utilisant des outils logiciels puis à organiser un travail d'équipe, de recherche et de mutualisation pour trouver peu à peu des stratégies de résolution. La confrontation des points de vue et l'argumentation ont ici été mises en œuvre pour déterminer la méthode la plus efficace. Les compétences travaillées relevaient de l'autonomie et du travail d'équipe, mais également de la capacité à mener une résolution de problème scientifique.

Il est donc pertinent de préciser les capacités et les compétences travaillées au sein des ateliers. Les modalités d'évaluation mériteraient également d'être clairement définies : auto-évaluation, co-évaluation, évaluation de capacités ou de compétences...

Les élèves peuvent disposer d'un « cahier » spécifique dans lequel ils gardent trace de leurs productions et de leurs évaluations. L'ENT de l'établissement constitue un outil pertinent pour conserver ces traces écrites.

### **C. Assurer un lien entre l'accompagnement personnalisé et les enseignements disciplinaires.**

Si l'emploi du temps des élèves comporte 2 h par semaine d'accompagnement personnalisé, il intègre surtout des enseignements disciplinaires et d'exploration. Il apparaît donc essentiel que cet enseignement soit corrélé à ce qui se fait ailleurs.

Ainsi les carences identifiées dans les enseignements disciplinaires peuvent donner lieu à un travail particulier en AP et inversement le travail engagé en AP peut être réinvesti, transposé au cours des autres enseignements.

Les travaux disciplinaires peuvent être approfondis dans le cadre de l'accompagnement personnalisé :

### **Exemple de soutien et d'approfondissement dans la maîtrise des TICE**

En classe de SVT, le professeur a identifié, pour certains élèves, une difficulté à utiliser un logiciel tableur. En AP, l'enseignant a fait travailler le groupe sur la compréhension des consignes accompagnant l'utilisation de ce type de logiciel. Les élèves ont d'abord travaillé sur la compréhension des consignes données par le professeur pour construire un graphique, puis ils ont procédé à une nouvelle rédaction de celles-ci pour les rendre plus explicites à leurs yeux. Ils devaient, au final, évaluer le travail d'explicitation et de rédaction réalisé par leurs camarades.

### **Exemple d'approfondissement**

Certains élèves approfondissent le thème de travail abordé en classe par une recherche documentaire aboutissant à la constitution d'un dossier. La mutualisation en classe des différentes productions donne lieu à des échanges qui permettent de développer les compétences des élèves dans le domaine de l'expression orale et du débat argumenté.

Il est donc souhaitable qu'une communication existe entre les intervenants en AP et les autres professeurs de l'équipe pédagogique. Cette communication peut, par exemple, prendre la forme d'un outil numérique disponible sur l'ENT de l'établissement

### **Exemple de mutualisation des informations**

Chaque professeur répertorie les thèmes supports de son enseignement au cours de l'année pour les communiquer à ses collègues. Ces derniers peuvent s'en saisir et construire un projet qui prenne appui sur eux pour envisager un prolongement, une approche pratique ou une étude parallèle. Cette préparation peut se réaliser en commun afin de mutualiser et d'échanger les informations.

#### **D. Corréler l'accompagnement personnalisé à l'orientation**

Plus progressive, réversible, mieux réfléchie, l'orientation est le fil rouge des réformes du second cycle du second degré. Les activités de soutien, d'approfondissement et d'aide méthodologique proposées sur le temps de l'AP participent de cette approche éducative de l'orientation visant l'autonomie et la prise d'initiative. Le volet orientation de l'AP est plus centré sur l'aide au projet et contribue au Parcours de Découverte des Métiers et des Formations (PDMF). Débutant en 5<sup>ème</sup> au collège et poursuivi jusqu'à la Terminale, le PDMF prend en compte l'orientation comme processus continu et progressif de construction du projet de l'élève tout au long de son parcours, en préparant les transitions du collège au lycée et au LP, du lycée à l'entrée dans l'enseignement supérieur.

L'enjeu est d'apprendre à s'informer, à s'évaluer, à se projeter pour savoir s'orienter tout au long de sa vie. Découverte des formations, découverte des métiers, découverte de leurs exigences et des contextes de leur exercice, capacité à mieux se connaître et à s'auto évaluer, s'articulent avec les apprentissages disciplinaires et avec la construction de compétences dans toutes les activités réalisées. Savoir s'orienter c'est en effet mesurer ce que l'on sait et ce que l'on sait faire et mesurer aussi ce qu'il reste à apprendre : c'est se mettre en projet, faire des liens entre compétences scolaires et professionnelles, apprendre l'autonomie, la prise d'initiative, la prise de décision qui sont au cœur de tous les gestes professionnels et personnels.

L'orientation concerne tous les personnels enseignants, d'éducation et d'orientation. L'AP est l'occasion de travailler ensemble, de mettre en œuvre des stratégies communes, de concevoir des activités dont l'objectif est d'amener l'élève à se questionner, élucider, anticiper et apprendre à s'orienter.

Dans certains établissements, l'orientation a fait l'objet d'une réelle concertation et a débouché sur la mise en place d'un module spécifique. Certaines pratiques de LP concourent à construire à une démarche éducative en orientation, ainsi l'accompagnement à la recherche de lieux d'accueil pour les Période de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) sollicite la connaissance des métiers et des univers professionnels.

Les supports numériques (portfolio, web-classeur de l'ONISEP...) sont des outils au service de l'accompagnement personnalisé.

### **Orientation appréhendée dans le cadre d'un projet pluridisciplinaire**

#### ***Connaître des métiers et adopter une attitude active – projet mené dans un LPO***

L'orientation a été traitée à travers plusieurs actions et projets impliquant la grande majorité des professeurs: Réalisation d'un jeu des "sept filières", journée de l'orientation, quizz des métiers, questionnaire sur les représentations des métiers. L'objectif était d'aider les élèves à mieux choisir leur orientation en les amenant à réfléchir sur les filières proposées au lycée et à clarifier leurs débouchés.

La réalisation du jeu des "sept filières"

Quatre professeurs se sont impliqués dans ce projet mené sur un semestre: un professeur de Français, deux professeurs de Langues Vivantes (anglais et espagnol) et un professeur documentaliste. Chacun a travaillé avec un groupe d'élèves. Outre les connaissances relatives au monde professionnel, l'action visait également l'acquisition des compétences transversales: autonomie dans la recherche et traitement de l'information, organisation dans le travail, capacité à communiquer oralement et par écrit, capacité à travailler ensemble.

Le jeu a été conçu sur le même principe que le jeu des 7 familles. Les élèves ont choisi six métiers dans chacune de sept filières. Ce jeu, réalisé dans le cadre de l'AP, a servi de support d'information et de communication lors des différentes manifestations organisées par le lycée : accueil des élèves de 3ème, journée de l'orientation réservée aux élèves de 2<sup>nde</sup>, portes ouvertes.

### **Construire son projet personnel d'orientation – un projet mené dans un LP**

Le module « s'orienter » avait pour objectif d'amener les élèves à faire un choix d'orientation judicieux et pertinent qui correspondait à leurs motivations, leurs capacités et aux compétences acquises. Il a été organisé de la manière suivante :

- travail en demi-classe avec le PP et la COP autour des motivations des élèves et la recherche des formations en adéquation avec celles-ci, soit 1 séance ;
- présentation en plénière des orientations possibles, soit 1 séance. A la suite du bilan effectué en fin d'année lors d'un conseil pédagogique, la plénière sera remplacée, l'année prochaine, par des travaux conduits sous la forme d'ateliers avec 15 élèves. Ces ateliers seront pris en charge par le PP, la COP et la documentaliste, soit 2 séances ;
- 1 à 2 séances de découverte du monde professionnel : visite d'entreprise, mini-forum avec des chefs d'entreprise, des intervenants extérieurs ;
- des modules proposés pour faire découvrir des disciplines nouvelles ou des champs disciplinaires qui n'ont pas fait l'objet d'un choix d'enseignement d'exploration. L'objectif étant de permettre à l'élève de conforter son choix d'orientation ;
- 1/2 séance de bilan à la fin du module (soit 1h sur les 2h hebdomadaires).

### **Exemple illustrant le rôle du PP et du professeur documentaliste dans le domaine de l'orientation**

#### ***Utiliser des ressources pour l'orientation – un exemple de pratique dans un LGT***

L'organisation de l'AP dans toutes les classes de seconde du lycée prévoit qu'une fois par mois le professeur principal prenne en charge un groupe d'élèves pour une réflexion sur son projet d'orientation. Dans un LGT, ce travail se déroule au CDI où les élèves disposent d'un accès internet et des documents d'auto-documentation. Les élèves enregistrent les informations, leurs réflexions sur un fichier électronique que le professeur principal peut aisément consulter (ENT). Cette organisation favorise bien la continuité et la progressivité de la réflexion des élèves tout au long de l'année, la maturation d'un projet qui gagne peu à peu la chance d'être un authentique projet personnel. Le délai laissé aux élèves entre chaque séance dédiée au projet d'orientation est particulièrement bien adapté à cette finalité. L'investissement des élèves pendant la séance observée témoigne de leur satisfaction. L'atelier « orientation » constitue un terrain très favorable à l'articulation de l'AP et des EDE dont une finalité est de faire connaître les formations et débouchés de tels ou tels champs disciplinaires.

Les documents proposés pour accompagner la mise en place du PDMF<sup>3</sup> (objectifs visés et activités par niveau) peuvent constituer des repères utiles aux équipes au moment de faire des choix par niveau quant aux activités proposés et aux intervenants pressentis (professeurs principaux, autres enseignants, CPE, COP, personnels d'entreprise...). En effet, l'orientation mobilise toutes les disciplines pour construire les compétences nécessaires à un parcours réussi (autonomie, capacité à analyser des informations multiples, à mener à terme un projet, à faire des choix...). La coopération et la co-intervention doivent être encouragées entre le COP, le

---

<sup>3</sup> Voir site EDUSCOL : <http://eduscol.education.fr/cid46878/le-parcours-decouverte-des-metiers-des-formations.html> et le site académique : [http://www.ac-nantes.fr/38043808/0/fiche\\_pagelibre/&RH=1287761314989](http://www.ac-nantes.fr/38043808/0/fiche_pagelibre/&RH=1287761314989)

CPE et les professeurs des différentes matières (professionnelles ou non) dans le cadre d'activités interdisciplinaires conduites en AP.

## IV. Comment identifier les besoins des élèves lors de la phase initiale ?

La notion même d'accompagnement personnalisé implique une identification des besoins des élèves pour assurer la personnalisation des parcours. Pour répondre à la diversité des profils des élèves, une phase d'identification des besoins des élèves ou un diagnostic, placé au cours des premières séances d'AP et/ou d'enseignement disciplinaires, permet d'identifier les compétences acquises ou à travailler et ainsi de personnaliser le parcours des élèves.

### A. Une évaluation initiale

En classe de seconde, il est important que ce diagnostic soit établi en relation avec les attendus de la fin du collège et en particulier les compétences nécessaires pour réussir au lycée et être actif dans son orientation. Pour conduire cette phase d'identification des besoins des élèves, il existe plusieurs sources de données.

#### ➤ Un recueil de données externes

En entrant au lycée, les élèves de seconde, disposent d'un livret personnel de compétences où sont identifiés les connaissances, les domaines de compétences dans lesquels ils ont pu montrer une certaine maîtrise. La maîtrise des 7 compétences permet de délivrer le socle commun de connaissances et de compétences. Le LPC est donc une source externe d'informations sur le profil de l'élève en termes de compétences.

Deux situations sont envisageables :

- l'élève a validé les 7 compétences : dans ce cas, deux situations sont également possibles. Soit le LPC précise les items que l'élève maîtrise et fait apparaître ceux dont la maîtrise n'est pas attestée (c'est à dire que l'élève n'a pas été observé ou évalué dans la réalisation de tel ou tel item) et que l'on pourrait travailler en priorité. Soit le LPC ne présente aucune information sur les items maîtrisés, la compétence étant seule globalement validée, et il pourrait alors être intéressant d'effectuer un diagnostic complémentaire pour affiner les données du livret.
- l'élève n'a pas validé toutes les compétences : dans ce cas, le LPC précise obligatoirement les items que l'élève maîtrise et fait apparaître ceux pour lesquels la maîtrise n'est pas attestée. On pourra donc travailler ces derniers.

Ce livret s'avère utile pour définir les besoins des élèves tant par sa consultation que pour la préparation d'entretiens individuels ou de tests de positionnement (auto-positionnement ou évaluation externe de la part d'un professeur) notamment pour les élèves les plus fragiles.

Un échange avec les équipes éducatives des collèges de secteurs permet d'affiner les besoins des élèves entrant au lycée comme cela a pu se faire dans quelques établissements.

#### **Exemples d'utilisation de fiches de liaison**

Une fiche de liaison collège-lycées général, technologique et professionnel permet de faire le point sur les acquis et les attitudes des élèves qui quittent le collège. Quatre rubriques sont proposées, permettant à chaque fois d'identifier les points forts et les points à retravailler avec l'élève à l'entrée en seconde : méthodologie (organisation personnelle, expression et communication orale, prise de notes...); savoir-être (persévère dans l'effort, travaille avec soin et rigueur, travaille en équipe, travaille en autonomie...); langues vivantes (EOC,EE,CO,CE) ; appétence (les deux disciplines préférées de l'élève pouvant devenir support de l'AP).

Dans un établissement, une première phase diagnostique prend appui sur la fiche de liaison 3ème – 2nde transmise par les collègues, de la fiche de positionnement lors de l'inscription des élèves au lycée et de l'évaluation du niveau de maîtrise de six compétences transdisciplinaires [C1 - savoir s'organiser, C2 - comprendre une consigne / un texte, C3 - travailler en temps limité, C4 – mémoriser, C5 - prendre des notes, C6 - rechercher des informations (prise en charge CDI) Inspirées du BO du 4 février 2010.

➤ Un recueil de données internes :

En amont de cette étape, une identification des informations que l'on souhaite recueillir permet d'en simplifier le traitement et de faciliter la construction des groupes de besoins. Pour ce faire, il peut s'agir, dans un premier temps d'identifier les quelques compétences estimées indispensables pour amorcer sereinement son entrée au lycée et réussir sa seconde puis de mesurer l'écart par rapport aux compétences réellement maîtrisées par les élèves. Pour cela plusieurs pistes ont été proposées dans les établissements

- Des entretiens individuels.
- Des questionnaires d'auto-positionnement
- Des séries de tests, les équipes qui ont procédé ainsi insistent sur la nécessité de limiter le nombre de tests
- Un projet au cours duquel les élèves, placés dans une situation de travail, sont observés
- Une identification des besoins des élèves au sein des cours en enseignement disciplinaire.

**Exemple**

Projet de début d'année associant 4 professeurs (2 STI / Physique-Chimie/Anglais), dans la classe à projet développement durable. Sur le thème « Transport et énergies », chaque groupe dispose d'un questionnaire conçu par un autre groupe (voiture hybride, pédales lumineuses) et doit en chercher les réponses dans un document papier ou un enregistrement vidéo. Le projet donne lieu également à un travail collaboratif sur le thème de l'impact du transport sur notre environnement. Les sous-thèmes de travail concernent les biocarburants, l'hydrogène, les déplacements « propres », la récupération de l'énergie lors d'un déplacement, la réduction de la consommation d'énergies fossiles... Au travers de ce projet initial, les enseignants observent leurs élèves et peuvent évaluer la maîtrise de compétences liées à la formulation de questions ou de consignes, la recherche et le tri de d'information, l'autonomie, le travail en équipe...

Dans un lycée professionnel, un entretien individuel d'une demi-heure est organisé. Le livret personnel de compétences « Parcours gagnant » est distribué aux élèves. Ce livret est le document de suivi, propriété de l'élève, qui lui permettra de suivre les évolutions de sa formation.

Deux tests sont réalisés : test de compétences transversales par les enseignants et le test Lycam réalisé avec le concours du COP et du CIO. Le premier test permet aux équipes pédagogiques d'avoir une « image » de leur classe et d'adapter leur pédagogie. Le deuxième test permet de savoir si la classe est « motivée » pour la formation, de voir s'il y a des cas plus fragiles et des risques de décrochage.

Un deuxième test Lycam est réalisé en avril. Il permet de mesurer les évolutions de la classe et les risques de décrochage fort.

La mise en commun de toutes ces données externes et internes aide à la constitution de groupes d'élèves pour les phases suivantes de l'accompagnement personnalisé. Dans ce cadre, il y a un équilibre à trouver entre les souhaits des élèves et leurs besoins. C'est une aussi occasion de travailler sur la construction de la compétence « autonomie de l'élève ».



## Une identification des besoins des élèves par

- Une caractérisation des informations que l'on souhaite recueillir (compétences attendues en début de seconde, mais aussi en fin de seconde, de façon à mieux guider l'élève.
- un diagnostic initial souhaitable
- un diagnostic initial réalisé à partir de données externes (LPC, ...) et de données internes.

### B. Pistes d'évolution :

L'analyse du diagnostic peut être conduite avec l'élève au regard des compétences attendues d'un élève de seconde. Le même travail peut être fait en cours d'année quand le projet d'orientation se précise en intégrant les compétences importantes permettant la réussite de l'entrée en première. Ainsi, l'élève perçoit le « pas » qu'il reste à franchir entre ce qu'il maîtrise et ce qu'il lui faudra maîtriser pour réussir son parcours avec l'orientation souhaitée. Cette confrontation renforce la motivation des élèves, et les aide à envisager de façon plus active une nouvelle orientation si besoin. L'évaluation en cours d'année est aussi utile pour mesurer l'efficacité des ateliers suivis, réévaluer les besoins des élèves et réajuster si nécessaire l'offre et la constitution des groupes.

Un atelier d'une durée minimale (5 à 6 semaines) paraît nécessaire pour installer un travail de remédiation ou d'approfondissement. Accompagner ce travail d'une autoévaluation des élèves et/ou d'une évaluation formative permet d'aider les élèves à identifier leurs progrès. Ces évaluations trouvent leur place dans un bulletin scolaire. Elles peuvent constituer la base d'un guide pour aider l'élève à mieux cerner son profil par rapport aux exigences du parcours (série en LGT et formation en LP) qu'il envisage et ainsi lui permettre de mesurer les progrès qu'il reste à faire. Pour cela il est donc important de bien avoir identifié la ou les compétences travaillées.

Il est également possible de mesurer la plus-value de cet apprentissage au travers des activités proposées en enseignements disciplinaires à la condition que les mêmes compétences soient réinvesties. L'accompagnement personnalisé ne fonctionne pas indépendamment des cours disciplinaires, une bonne communication entre les professeurs qui interviennent en AP et dans les enseignements traditionnels renforce l'efficacité de ce qui est fait en AP.

### Le témoignage d'un enseignant

A l'issue de la première série d'ateliers d'AP ayant abordé les « fondamentaux d'apprentissage », les élèves ont répondu à une enquête afin de savoir si les thèmes proposés leur avaient été utiles. Il leur était aussi proposé de s'inscrire dans un atelier correspondant à leurs éventuelles difficultés en mettant un numéro d'ordre. La répartition des élèves a été faite en tenant compte du constat premier de l'élève mais aussi de l'avis des professeurs intervenant dans ce groupe d'AP (3 classes en parallèles). Certains professeurs étant aussi professeurs principaux cela a facilité la tâche. Peu d'élèves ont été « réorientés » hors de leur constat. Dans l'équipe des professeurs, les matières suivantes étaient représentées: lettres, mathématiques, SES, SI, Histoire géographie et SVT.

En ce qui concerne mes élèves, la prise en compte des évaluations et l'observation de leur comportement oral en classe m'ont permis de repérer ceux qui étaient les plus en difficulté par rapport à ces capacités.

Les thèmes proposés ont été :

- Comprendre une consigne
- Approcher de façon logique un problème et rechercher sa solution

- Argumenter oralement dans une démonstration - Participer à un débat
- Faire une recherche documentaire efficace
- Etablir les relations cause-conséquence dans une situation – Représenter des connaissances dans un schéma

## V. Comment assurer le suivi des élèves ?

Un travail sur le suivi de l'évolution du projet d'orientation des élèves d'une part, et de l'évolution de la maîtrise de leurs compétences (en relation avec le projet d'orientation) d'autre part, permet de construire un véritable parcours personnalisé. Le travail des compétences se faisant dans tous les enseignements (disciplinaires, d'exploration, AP, TPE, ...) il apparaît judicieux que le suivi prenne en compte tous ces domaines. Ce suivi peut s'envisager par l'usage d'outils adaptés, qui ne se limitent pas au recensement de ce qui se fait en AP.

La question posée ici interroge aussi, de fait, l'organisation de l'AP sur ses modalités pratiques. Le cœur même du dispositif étant de répondre aux besoins des élèves, il est important que leur affectation dans les différents groupes d'AP soit conditionnée par la réalisation d'un parcours annuel leur permettant de progresser.

### A. Le suivi de l'évolution des compétences des élèves :

Les élèves suivant des ateliers différents au sein de groupes dont la composition fluctue, des équipes ont envisagé de disposer d'un support sur lequel ils puissent inscrire les activités suivies et éventuellement leurs évaluations. Ce « portfolio » pouvait prendre la forme d'un cahier ou d'un espace numérique dédié.

#### *Exemples de pratiques observées*

Dans un lycée, une fiche « objectif élève », désignant l'élève et son « accueillant », précise les objectifs négociés entre l'élève et l'accueillant, le calendrier prévisionnel, la date où les objectifs sont atteints, la date de fin, le bilan de l'accompagnement par l'accueillant.

La réflexion d'une équipe pédagogique de LGT : le lycée peut s'inspirer de l'expérimentation d'un carnet de bord dans la voie professionnelle. Sa présentation, sous la forme d'un portfolio numérique est séduisante. Il est renseigné par tous les enseignants et est intégré dans l'environnement numérique de travail de l'établissement

#### **Exemple d'utilisation d'un portfolio**

Dans un lycée professionnel, a été mis en place le portfolio numérique afin d'accompagner l'orientation des élèves qui, notamment dans la voie professionnelle, nécessite qu'élèves et enseignants aient des outils capables de donner une image des parcours individuels de chacun, une image à la fois précise sans être figée : le portfolio numérique.

Un travail commun entre professeurs a conduit, d'abord les classes de seconde, puis progressivement, les autres niveaux à disposer d'un outil commun de suivi, le portfolio numérique. Aujourd'hui, il sert de "coffre de voyage" à chacun des élèves et des enseignants. On y trouve les fichiers mis à disposition par le professeur : des formulaires à renseigner pour l'orientation et le suivi des stages, des tutoriels liés aux contenus des différentes disciplines ou autres fichiers "ressource". Mais le portfolio héberge aussi des fichiers que l'élève pourra déposer à son tour. Bref, ce support est à la fois une ressource et porte l'image de l'itinéraire de chacun.

## **B. Les modalités pratiques de l'AP et le suivi des élèves :**

La souplesse accordée pour l'organisation de l'accompagnement personnalisé a conduit la plupart des lycées à confectionner des alignements de classes en barrettes permettant ainsi de construire des groupes d'élèves ayant des besoins identiques ou voisins.

Dans ce contexte il est donc tout à fait possible que les élèves soient encadrés par les professeurs de leur classe mais aussi par d'autres professeurs qu'ils ne connaissent pas. Les deux situations ont montré des atouts à condition que la durée des ateliers soit suffisamment longue pour que les contacts s'établissent entre les enseignants et les élèves qu'ils ne connaissent pas.

Les établissements au sein desquels des référents ont été nommés pour chaque barrette ont rencontré moins de difficultés d'organisation.

Quelques établissements ont utilisé des outils numériques, et en particulier l'ENT, essentiellement pour suivre la répartition des élèves dans les ateliers et pour réaliser le suivi des absences.

### **Quelques pistes de réflexion :**

- Développer des outils de suivi des parcours des élèves (portfolio, ...)
- Veiller à la complémentarité de ce qui se fait en AP et dans les autres enseignements. Cette articulation est pour l'instant peu observée.

## **VI. Comment évaluer l'impact de l'accompagnement personnalisé ?**

L'accompagnement personnalisé est conçu comme un véritable temps d'enseignement qui présente un impact, tant sur les acquis des élèves et leur orientation active, que sur le travail des équipes pédagogiques. Quelle que soit la manière dont les équipes se sont emparées de cette mesure phare de la réforme, toutes ont perçu la nécessité d'effectuer, à la fin de l'année ou même en cours d'année, un premier bilan de cet enseignement afin de le faire évoluer. La mise en œuvre a été facilitée dans les établissements où la démarche de projet, l'interdisciplinarité et le travail en équipe sont développés. Dans de nombreux établissements, les connections avec les autres enseignements ont été difficiles à établir. La plupart des équipes impliquées ont mentionné leur difficulté à faire reconnaître la valeur de cet enseignement auprès des élèves, des familles, et parfois de leurs propres collègues.

### **A. L'impact de l'accompagnement personnalisé sur les élèves**

La plupart du temps, l'impact de l'AP à l'issue de cette première année de mise en œuvre a été bien difficile à évaluer, et cette évaluation a été le plus souvent subjective. Des équipes se sont interrogées sur la manière d'évaluer cet impact de façon plus concrète.

Des bilans périodiques de l'AP ont été mis en place dans de nombreux établissements, mais peu d'entre eux ont proposé l'évaluation des compétences visées. Une des pistes est sans doute de s'interroger sur des critères possibles d'évaluation du dispositif simultanément à la construction de ce temps d'enseignement, tant sur les acquis attendus, que sur la manière dont l'élève appréhende son parcours scolaire.

Quelques pistes de réflexion :

- Profiter de ce temps d'enseignement pour développer des méthodes d'évaluation qui impliquent réellement et activement les élèves (auto-évaluation notamment), et y développer l'évaluation formative. Cela permettrait à l'élève de faire un pas vers plus d'autonomie, avec une meilleure prise de

conscience de ses difficultés, de ses erreurs, de ses dépassements, de ses progrès, de ses réussites... Ainsi, les professeurs en charge de cet enseignement pourraient être guidés par l'élève lui-même, ses besoins et ses choix, dans l'optique de la personnalisation de son parcours

- Donner une place réelle dans les bilans effectués par l'équipe pédagogique aux résultats obtenus par l'élève dans le cadre de l'AP
- Concevoir collectivement (équipe pédagogique au sens large) les axes de travail proposés aux élèves dans l'AP, en articulation étroite avec les autres enseignements (travail sur des compétences transversales identifiées par l'équipe, identification d'axes de travail complémentaires à ce qui se fait dans les enseignements disciplinaires ou les EDE, ...)

Pour établir une évaluation de l'impact des actions menées auprès des élèves, il faut sans doute s'interroger sur les indicateurs qui pourraient être utilisés. Les propositions suivantes sont des pistes de réflexion, il existe beaucoup d'autres possibilités.

En début d'AP, l'élève :

- A-t-il pu identifier ses points forts et ses points faibles au sein des disciplines ? Sur son positionnement comme lycéen ?
- A-t-il pu déterminer des axes de travail à privilégier en fonction du parcours qu'il envisage ?

En cours d'année, l'élève :

- A-t-il pu mesurer l'avancée dans son parcours ?
- A-t-il pu réorienter son cheminement, prendre plus de temps ou au contraire avancer plus vite ?

En fin d'année, l'élève :

- Peut-il argumenter son projet d'orientation ?
- A-t-il progressé dans sa maîtrise des compétences ?
- Est-il mieux « équipé » sur le plan des compétences qu'en début d'année pour poursuivre dans la voie choisie ?
- Prend-t-il des initiatives, envisage-t-il des stratégies de formation propres ou une manière d'investir tel champ de compétence ou tel autre au regard de ce qu'il est aujourd'hui ?

### **Exemple d'activité permettant une auto-évaluation de l'acte d'apprentissage**

À partir de la correction d'un devoir, une grille d'analyse des compétences est soumise à l'élève afin que celui-ci mesure la pertinence de sa propre pratique de préparation et de révision. Cette auto-analyse lui permet de prendre de la distance sur sa méthodologie, par identification des étapes manquantes, puis, parmi elles d'identifier celles qu'il met en œuvre de manière moins efficace et qu'il convient de travailler.

## **B. L'impact de l'accompagnement personnalisé sur les pratiques enseignantes**

La mise en œuvre de l'AP a conduit les enseignants à s'interroger sur leurs propres pratiques car ils pouvaient parfois travailler auprès d'élèves qu'ils ne connaissaient pas nécessairement et sur des questions pédagogiques transversales dépassant souvent le cadre de leur discipline au sens strict.

Les équipes pédagogiques en charge de l'AP ont passé beaucoup de temps en concertation, réfléchissant sur des objets pédagogiques et des questions pédagogiques transdisciplinaires. Ces questionnements ont impulsé une nouvelle dynamique dans les établissements. Les professeurs ont été amenés à définir quelques démarches communes, à réfléchir sur les organisations et à définir, parfois, des stratégies communes.

Pour estimer l'impact de l'accompagnement personnalisé, on peut aussi s'interroger sur l'évolution des pratiques au sein de l'établissement : la mise en œuvre de ce nouveau temps d'enseignement a-t-elle permis de :

- Définir des objectifs communs ?
- Construire une stratégie commune ?
- Confronter les pratiques pédagogiques au sein du conseil pédagogique ?
- Développer la communication et les relations à l'interne, avec d'autres équipes, filières, établissements ?
- Donner du sens aux apprentissages à partir d'activités ?
- Établir des relations différentes avec les élèves ?
- Faire évoluer les conseils de classe ?

## Conclusion

Cette synthèse, nécessairement partielle, montre la grande diversité des organisations pédagogiques et des situations d'apprentissage observées. Elle confirme qu'il **n'existe pas de modèle type de mise en œuvre de l'accompagnement personnalisé**. Dans cette diversité, il est cependant possible d'identifier des éléments qui sont facilitateurs. Ainsi l'identification des compétences (transversales et disciplinaires) que doit maîtriser un élève de seconde pour réussir son entrée au lycée permet aux équipes pédagogiques de mieux cibler les focales d'observation des élèves lors de la première phase de l'accompagnement personnalisé, et de proposer, dans un deuxième temps, des situations d'apprentissage qui renforcent ces compétences. L'écueil à éviter est bien entendu la méthodologie « hors sol », sans l'ancrer dans un contexte qui ait du sens pour l'élève, que ce contexte soit disciplinaire ou non, lié à l'orientation ou qu'il prenne appui sur un projet de groupe inscrit dans la durée.

Les pistes de réflexion et les exemples proposés concernent essentiellement la classe de seconde, les observations ayant porté principalement sur ce niveau essentiel à l'adaptation des élèves aux exigences du lycée. L'accompagnement personnalisé ne se limite pas à cette classe. Il s'adapte ensuite au parcours de l'élève :

- **En classe de première**, l'accompagnement personnalisé permet à l'élève de conforter son choix en renforçant les compétences propres à la voie choisie mais aussi de commencer à construire son projet d'orientation post-baccalauréat.
- **En classe de terminale**, l'accompagnement personnalisé a pour objectif de renforcer les compétences nécessaires à la réussite de la poursuite de parcours de l'élève à l'issue du baccalauréat, que ce parcours soit orienté vers la voie professionnelle ou vers l'enseignement supérieur.

Pour terminer, il faut rappeler que si l'accompagnement personnalisé est un des éléments importants de la réforme des lycées, ce n'est pas un dispositif isolé. Il s'inscrit en cohérence avec les enseignements disciplinaires mais aussi avec les stages de remise à niveau ou passerelle et les possibilités de tutorat qui constituent autant d'outils pédagogiques au service de la personnalisation des parcours.

## Les compétences transversales identifiées au sein du livret de compétence du socle commun

Compétences du socle	Items du socle
C1	Repérer les informations dans un texte à partir des éléments explicites et des éléments implicites nécessaires
	Dégager, par écrit ou oralement, l'essentiel d'un texte lu
	Rédiger un texte bref, cohérent et ponctué, en réponse à une question ou à partir de consignes données.
	Formuler clairement un propos simple
	Développer de façon suivie un propos en public sur un sujet déterminé
	Adapter sa prise de parole à la situation de communication
	Participer à un débat, à un échange verbal
C2	Demander et donner des informations
	Réagir à des propositions
	Comprendre un message oral pour réaliser une tâche
	Comprendre les points essentiels d'un message oral
	Décrire, raconter, expliquer
	Présenter un projet et lire à haute voix
	Comprendre le sens général de documents écrits
	Savoir repérer des informations dans un texte
	Rendre compte de faits
	Ecrire un court récit, une description
C3	Rechercher, extraire et organiser l'information utile
	Raisonner, argumenter, pratiquer une démarche expérimentale ou technologique, démontrer
	Présenter la démarche suivie, les résultats obtenus, communiquer à l'aide d'un langage adapté
C4	Faire preuve d'esprit critique face à l'information et à son traitement
	Participer à des travaux collaboratifs en connaissant les enjeux et en respectant les règles
	Identifier, trier et évaluer des ressources
	Chercher et sélectionner l'information demandée.
C5	Mobiliser ses connaissances pour donner du sens à l'actualité
	Lire et employer différents langages : textes, graphiques, cartes, images, musique
	Etre capable de porter un regard critique sur un fait, un document, une œuvre
C6	Respecter les règles de la vie collective
	Comprendre l'importance du respect mutuel et accepter toutes les différences
C7	Se familiariser avec l'environnement économique, les entreprises, les métiers de secteurs
	Connaitre les parcours de formation correspondant à ces métiers et les possibilités de s'y intégrer.

	Savoir s'auto évaluer et être capable de décrire ses intérêts, ses compétences et ses acquis
	Etre autonome dans son travail : savoir l'organiser, le planifier, l'anticiper, rechercher et sélectionner des informations utiles
	Identifier ses points forts et ses points faibles dans des situations variées
	S'engager dans un projet individuel
	S'intégrer et coopérer dans un projet collectif
	Manifester curiosité, créativité, motivation à travers des activités conduites ou reconnues par l'établissement
	Assumer des rôles, prendre des initiatives et des décisions ;